



M. Luc Leblanc
Directeur principal - Développement

Démystifier l'énergie éolienne : des réponses concrètes pour les municipalités

Sur le terrain, notre directeur principal – Développement au Québec, Luc Leblanc, et son équipe rencontrent régulièrement des élus et des citoyens curieux d'en savoir plus sur les projets éoliens. Les mêmes questions reviennent souvent sur le bruit, l'intégration au paysage et les retombées locales.

Nous avons donc conçu ce guide pour répondre clairement aux préoccupations des municipalités et présenter les faits concrets entourant le développement de l'énergie éolienne au Québec.

Qu'apporte concrètement un projet éolien à une municipalité ?

Beaucoup plus qu'on ne le pense. Un parc éolien, c'est d'abord une source garantie et prévisible de revenus pour la municipalité et les propriétaires fonciers. Ces revenus peuvent ensuite être réinvestis dans des projets locaux : amélioration d'infrastructures, services aux citoyens, loisirs ou initiatives communautaires.

Les projets créent aussi de l'emploi : travaux de construction, entretien régulier, services professionnels et logistiques. Les entreprises régionales, qu'il s'agisse de transport, de génie civil ou de services professionnels, bénéficient directement des retombées.

À plus long terme, la présence d'un parc éolien devient même un levier de développement économique durable, attirant d'autres projets et consolidant l'image d'une région innovante.

Les éoliennes font-elles beaucoup de bruit ?

Non. Les éoliennes modernes doivent respecter des normes strictes émises par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).

Le bruit mesuré à proximité des habitations ne dépasse pas 40 décibels, soit l'équivalent d'un chuchotement dans une bibliothèque. Des études scientifiques ont démontré qu'elles n'ont aucun impact sur la santé ou l'audition des résidents.

Innergex met tout en œuvre pour favoriser la tranquillité et la qualité de vie des voisins dans la conception de ses projets éoliens.

Comment s'intègrent-elles au paysage ?

Chaque projet est planifié de manière à s'harmoniser avec son environnement. L'emplacement et l'orientation des éoliennes sont étudiés pour réduire leur impact visuel et préserver les vues emblématiques du territoire.

Les projets éoliens sont conçus en tenant compte des réalités locales et des échanges avec les communautés concernées. Cette approche favorise l'acceptation, et les éoliennes sont désormais perçues comme un symbole de modernité et de fierté dans plusieurs régions du Québec.

Quelles sont les retombées à long terme pour la collectivité ?

Outre les revenus directs, les projets éoliens génèrent des partenariats durables avec les communautés.

Plusieurs communautés locales et autochtones deviennent copropriétaires de parcs éoliens, participant activement aux décisions et partageant les bénéfices. Ces modèles de collaboration permettent aux collectivités de s'approprier leur parc et d'assurer que la richesse produite localement reste dans la région.

Les bénéfices générés servent souvent à financer des infrastructures communautaires, des projets sociaux ou environnementaux. C'est une façon concrète de transformer l'énergie du vent en retombées positives pour les citoyens.

Quels permis et réglementations encadrent les projets ?

Le développement d'un parc éolien est un processus étroitement encadré. Avant toute construction, les développeurs doivent obtenir plusieurs autorisations municipales et environnementales et réaliser des études d'impact approfondies.

En outre, des activités d'information et d'échanges permettent de présenter les projets et de répondre aux préoccupations locales en toute transparence.

Chaque étape vise à assurer un développement responsable, sécuritaire et bénéfique pour le milieu.

Les éoliennes sont-elles nuisibles pour la faune ?

Non. Les inventaires et suivis environnementaux permettent de protéger les habitats sensibles et d'implanter les éoliennes à l'écart des zones de migration.

Les études démontrent que leur impact sur les oiseaux et les chauves-souris demeure faible comparativement à d'autres activités humaines, et que les éoliennes n'ont aucun effet sur le bétail ni sur la faune au sol.

Et si le vent tombait ?

Les éoliennes commencent à produire de l'énergie dès que souffle une brise d'environ 12 km/h. Grâce à la technologie moderne et à une planification soignée, la production est stable et prévisible à l'échelle du réseau.

Est-ce que l'éolien, c'est pour vous ?

Un projet éolien correctement intégré, c'est bien plus qu'un moyen de produire de l'électricité propre. C'est une occasion concrète de développement local, économique et communautaire.

Chaque municipalité a sa réalité, son rythme et ses priorités. Mais partout où il est planifié, un projet éolien devient rapidement un levier de développement durable et un moteur de retombées positives pour la collectivité.

Les projets éoliens offrent donc aux communautés locales la possibilité de contribuer activement à la transition énergétique, tout en conservant les retombées économiques et en s'appropriant leur parc.

En misant sur le dialogue, la transparence et une cohabitation harmonieuse avec le milieu, les municipalités peuvent créer de la valeur localement tout en participant à la transition énergétique du Québec.

Envie d'en savoir plus ?

Chaque territoire est unique, et chaque projet mérite une approche adaptée à sa réalité. Si votre municipalité souhaite explorer le potentiel de l'énergie éolienne, comprendre les étapes à prévoir ou simplement obtenir des réponses à vos questions, notre équipe est disponible pour vous rencontrer.

Échangeons ensemble.

Que vous soyez au début de votre réflexion ou déjà engagés dans une démarche, nous sommes là pour vous accompagner avec transparence et expertise.

Contactez Luc Leblanc, Directeur principal – Développement
LLeblanc@innergex.com
418 391-1847



 **FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS**

Mutuelle SST

**UN ACCIDENT
AU TRAVAIL?**

**Informez rapidement
votre mutuelle FQM SST!**

1 866 951-3343
fqmsst@fqm.ca